

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 (POUR PARIS : 8, rue Bayard, 8)

Les deux derniers mois

Trois années et dix mois de la législature ayant été consacrés aux accumulations et superpositions d'impôts, aux persécutions, aux violations de consciences et à la loi de séparation, qui, à elle seule, résume toutes les accumulations et superpositions de charges, toutes les persécutions et toutes les violations de consciences...

LA JOURNÉE

Au Conseil des ministres a été décidée la mise en disponibilité par retrait d'emploi des officiers de Saint-Servan jugés hier. M. Ricœur a donné communication de la circulaire qui oblige les autorités civiles à faire exécuter les réquisitions par l'autorité militaire supérieure sous sa responsabilité.

Gazette

LES MESAVENTURES D'UN CANDIDAT Tout n'est pas rose dans le métier de candidat blocard... M. Vincent, franc-maçon de marque et candidat blocard dans la circonscription de Largentière (Ardèche), vient d'en faire cruellement l'expérience.

LE NOUVEAU TIMBRE

C'est le 16 avril prochain que nous aurons le timbre à deux sous. On profite de la circonstance pour créer un nouveau timbre qui sera encore une invention de la Semeuse de Roy, mais débarrassée des imperfections que nous avons remarquées les semaines.

LISTE DES TRACTS

EN VENTE 5, RUE BAYARD, PARIS, VIII<sup>e</sup> NOUVEAUX PRIX Un petit paquet contenant un spécimen de tous nos tracts est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

REPOSSEMENT

Le citoyen Aurès qui, cependant, doit continuer la loi de séparation, a été nommé par le conseil municipal de Lille, président de la commission d'hygiène.

NEUVAIN

Nous votons déjà au milieu de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Annexion. En union avec tous les membres de la Ligue de l'« Ave Maria » redoublons de ferveur.

DERNIERE HEURE

Les pèlerins de la dernière heure pour Jérusalem qui n'auront pu s'embarquer à temps au bureau du pèlerinage à Paris, peuvent à partir du jeudi 22 prendre leur place à bord de l'« Étoile ».

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Fallières. Il a été décidé que, dorénavant, les membres du Cabinet ne pourraient assister à aucune cérémonie publique sans y avoir été autorisés au préalable par le Conseil.

RENSEIGNEMENTS

Nombres sont les personnes qui ont songé à répandre le culte de la Papauté dans les familles en y faisant pénétrer, à l'occasion de la fête de la Pentecôte, le portrait de notre bien-aimé Pape Pie X.

L'ARMÉE ET LES INVENTAIRES

Le Parquet militaire du corps d'armée vient de clore l'Instruction ouverte contre le capitaine Decroy, du 3<sup>e</sup> d'artillerie, et le lieutenant Potiron de Boisheury, du 8<sup>e</sup> de ligne, inculpés de refus d'obéissance à l'occasion d'inventaires défectueux.

SERVICE FUNÈRE

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu à Notre-Dame le service funèbre pour les victimes de la catastrophe de Courrières. Le grand portail et le portique intérieur du chœur étaient tendus de draperies noires.

LES INCIDENTS MILITAIRES

M. Etienne, ministre de la Guerre, a communiqué au Conseil le texte de la circulaire qu'il a adressée aux commandants de corps d'armée en vue de prévenir le renouvellement des incidents qui se sont produits le 23 février dernier à Saint-Servan.

Le sang des Bois-Brûlés

Antoine n'aurait pas, depuis deux ans, n'y avait pas perçu un cadavre... En avait-il cherché pourtant le lendemain de la prise du village mérité? Et ce fut l'occasion pour lui de découvrir une fois de plus, avec une satisfaction, l'existence du souvenir de ces derniers moments de la lutte.

propos Antoine

propos Antoine. Ça ne sera pas difficile de le tirer de là... Antoine? Baptiste! La tâche ne fut pas facile que l'avait cru le vieillard. Du reste, son visage s'accommodait à peu près bien, car, avec sa jambe blessée, le vieux Bois-Brûlé ne pouvait lui être d'un grand secours.

songé à Henri de Vallonges

songé à Henri de Vallonges... Seulement, pensée qui leur était venue à la fois leur parut si invraisemblable, si folle, qu'ils n'osèrent ni l'un ni l'autre la formuler... Le vieillard rompit le premier ce silence gêné.

pour beaucoup de temps

pour beaucoup de temps et qu'il n'en avait pas de retour, qu'il se fût... Antoine, qui était assis sur un banc, regarda vers le ciel, dit-il simplement.

Antoine n'aurait pas

Antoine n'aurait pas, depuis deux ans, n'y avait pas perçu un cadavre... En avait-il cherché pourtant le lendemain de la prise du village mérité? Et ce fut l'occasion pour lui de découvrir une fois de plus, avec une satisfaction, l'existence du souvenir de ces derniers moments de la lutte.

Antoine n'aurait pas

Antoine n'aurait pas, depuis deux ans, n'y avait pas perçu un cadavre... En avait-il cherché pourtant le lendemain de la prise du village mérité? Et ce fut l'occasion pour lui de découvrir une fois de plus, avec une satisfaction, l'existence du souvenir de ces derniers moments de la lutte.